

Recherches Archéologiques au Musée Lorrain ». Cette brochure indique les possibilités de restauration réservées à la boucle mérovingienne dont la Société a fait don au Musée Vivenel.

*Communications* : M. MERMET présente la curieuse figure du premier Sous-Préfet de Compiègne : Jarry de Mancy, né à Noyon le 28 Septembre 1758, il entra aux gardes du corps à 16 ans qu'il quitta en 1781 pour entrer à Saint-Sulpice. Il quitte le séminaire en 1782 et redevient garde du corps. Il est attaché à la personne du Marquis de Conflans, nommé Gouverneur de Strasbourg. Il vient à Paris en 1789. La politique paraît l'intéresser; puis il s'établit blanchisseur en Champagne, se fait cultivateur à Ménilmontant au début de 1793. Sous le Directoire, il écrit dans les journaux de Paris, puis s'attache à la fortune naissante de Bonaparte. Le 28 Pluviose an VIII, il est nommé Sous-Préfet de Compiègne et prend possession de son siège le 15 Germinal. En Pluviose, an XI, il prend l'initiative de faire céder à la ville, l'abbaye de Saint-Corneille à l'exception du cloître. La même année, il fait ouvrir à Compiègne un chantier de chaloupes canonnières, destinées à une descente en Angleterre.

Lors de la campagne de Wagram en 1809, les Anglais menaçant Anvers, Jarry de Mancy prend la tête d'un bataillon. A son retour, il reprend ses fonctions. Il épouse en secondes noces Sophie Demouy, fille du Procureur Impérial de Compiègne. De mauvaises spéculations causèrent sa ruine; il fut révoqué en Septembre 1811 et remplacé par M. Dalmas, Maire de Compiègne. Les maisons qu'il possédait à Compiègne furent saisies en 1817 à la requête de ses créanciers. Un rapport de police le signale comme tenant à Paris un « bureau de renseignements mutuels au Palais-Royal ». Sa seconde femme lui survécut et mourut à Compiègne le 13 Novembre 1856 à l'âge de 70 ans.

— M. MOURCHON parle ensuite de l'éclairage public à Compiègne. Au Moyen-Age, dans les grandes circonstances, on allumait des brasiers aux carrefours. Le Grand Prévôt chargé de la police de la Cour, en 1773 demande l'établissement de lanternes que l'Assemblée des Habitants refuse à plusieurs reprises. On acheta cependant 127 réverbères. En 1786 le Gouverneur, M. de Laval-Montmorency, engagea les habitants à mettre les réverbères en service pendant six mois de l'année, ce que l'Assemblée des Habitants déclara inutile et de pur luxe. En 1792 un éclairage de 48 lampes fut installé par Boulée. Sous le Consulat le Préfet alloüa un crédit pour l'achat de 50 lampes. Sous Louis-Philippe on commença à substituer l'éclairage au gaz à l'éclairage à l'huile. En Janvier 1843, M. Hamelin est autorisé à installer une usine à gaz dans la plaine de Choisy et c'est entre la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1944 que fut substitué l'éclairage électrique à l'éclairage au gaz.

---